

Qu'est-ce que Filiassur Autonomie?

- Des indemnités versées sous forme de capital **pouvant atteindre 20 000€**
- Une **remise de 20%** sur la cotisation de votre conjoint si vous adhérez en couple
- Une cotisation fixe, qui n'évolue pas avec l'âge **dès 4,11€ par mois seulement**
- Des indemnités **non imposables** et libres d'utilisation
- Un service d'assistance **complet**

A partir de

4,11 €
par mois
seulement

- Adhésion de 40 à 75 ans
- Délai de carence :
 - 2 ans pour une dépendance due à une maladie
 - **Aucun pour une dépendance due à un accident**
- Franchise : 90 jours (à compter de la survenance de la dépendance)

Pourquoi choisir Filiassur Autonomie?

01 Garantir votre indépendance

En cas de perte d'autonomie, le sentiment de dépendance envers les proches est souvent lourd. Filiassur Capital Autonomie vous permet **d'anticiper les conséquences financières**, de rester chez vous le plus longtemps possible tout en soulageant votre entourage des frais liés à cet état.

02 Un soutien financier

Filiassur Capital Autonomie vous permet de disposer de **ressources complémentaires** pour répondre à vos besoins face à cette situation. Vous recevez un capital permettant de faire face aux dépenses supplémentaires.

03 Un panel de prestations

Avec Filiassur Capital Autonomie, vous disposez d'un bouquet de **services à domicile** pour organiser votre quotidien et d'une assistance téléphonique pour vous informer ou être mis en relation avec des spécialistes dans tous les domaines.

Pourquoi choisir Filiassur?

Perdre son autonomie coûte cher. Pour que vos proches et vous soyez à l'abri face à cette épreuve, Filiassur vous propose de préserver votre autonomie financière avec :

- La compétitivité de ses tarifs (dès 4,11€/mois)
- Une cotisation fixe, qui n'évolue pas avec l'âge
- Des indemnités non imposables
- Un service d'assistance 7j/7 et 24h/24
- Ses avantages tarifaires :
 - Un mois de cotisation offert
 - Une réduction de 20% pour le conjoint

Qui est Filiassur?

- 300 000 clients font confiance à Filiassur pour les protéger et soutenir leurs proches dans leur vie quotidienne
- Filiassur propose une gamme complète de garanties de prévoyance : Hospitalisation, Dépendance, Accidents de la vie, Décès accidentel et Obsèques
- Créée en 2007, la société Filiassur est basée au Havre en Normandie
- 400 conseillers Filiassur sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 18h